

des classiques purs, et il est probable qu'il considérait comme de véritables barbares les novateurs littéraires de 1830. Il manque généralement d'imagination, de couleur et d'originalité; mais sa versification est élégante, harmonieuse et correcte. Parmi ses recueils de poésies, nous citerons : *Poésies* (1828, in-8°); *Mémoires français* (1833, 3 vol. in-18); *Académiques* (1837, in-8°); *Œuvres poétiques* (1846, 2 vol. in-8°); *Poèmes évangéliques* (1850, in-12). On lui doit aussi un poème en six chants : *Napoléon en Russie* (1839, in-8°), et un essai de traduction en vers intitulé : *les Beautés de la Pharsale* (1860, in-12). Parmi ses œuvres en prose, nous mentionnerons : *l'Échafaud* (1832, in-8°), roman dans lequel il attaque la peine de mort; *Une fantaisie de Louis XIV* (1833, 2 vol. in-8°); *Louis XV et le cardinal de Fleury* (1834, in-8°); le *Dernier des Carlovingsiens* (1836, in-8°), etc. Il a aussi publié des nouvelles et quelques romans en prose.

BIGNATTI (Vincent), théologien italien, né en 1764 à Verceil (Piémont), mort en 1831, fit ses études au Collège des provinces, à Turin, fut reçu docteur en théologie et nommé ensuite chanoine à Verceil. Il y prononça, en 1806, un discours sur le rétablissement de la religion par l'empereur Napoléon. On a de lui : *Collection de poésies diverses* (1784); *Éloge du bienheureux Amédée de Savoie* (1823).

BIGNE s. f. (bi-gne; gn. mill.). Tumeur, bosse, contusion. Vieux mot dont on a fait BEUGNE.

— Agric. Sorte de pioche.

BIGNE (GACE ou GACES DE LA), poète français, né vers 1428, dans le diocèse de Bayeux. Élevé par les soins du cardinal P. Desprez, il embrassa l'état ecclésiastique et fut chapelain de Philippe de Valois, du roi Jean, qu'il accompagna dans sa captivité, et de Charles V. Ce fut en Angleterre, et à la demande du roi Jean, qu'il commença à composer en vers le *Roman des oiseaux*, qui ne fut achevé que sous Charles V. Ce poème a été imprimé, mais avec quelques retranchements, à la suite des *Déduits de la chasse des bêtes sauvages et des oiseaux de proie*, par Phébus Gaston de Foix (Paris, 1520, in-4°).

BIGNE (MARGUERITE DE LA), prêtre et théologien français, né à Bernières-le-Patry vers 1546, mort vers 1590. Docteur en Sorbonne, il fut chanoine et théologal de Bayeux; puis une discussion avec son évêque l'ayant forcé à se démettre de son canonicat, il devint doyen de l'église du Mans. Il se rendit célèbre en publiant, à force de patience et de zèle, la première collection imprimée des saints Pères, sous le titre de : *Bibliotheca veterum Patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum latine* (1575, 8 vol. in-fol.), complétée par un *Appendix, sive tomus novus* (1579, in-fol.).

BIGNI s. m. (bi-gni; gn. mill.). Moll. Coquille du Sénégal, du genre colombelle.

BIGNON s. m. (bi-gnon; gn. mill.). Pêch. Filet semblable à la truble.

BIGNON (LE), bourg et commune de France (Loire-Inférieure), cant. d'Aigrefeuille, arrond. et à 15 kil. S.-E. de Nantes; pop. aggl. 263 hab. — pop. tot. 2,119 hab. Ruines de l'ancien château de Touffou dans la forêt du même nom, dont il ne reste que quelques taillis.

BIGNON (Jérôme), magistrat, né à Paris en 1589, mort en 1658. Il se fit remarquer par une prodigieuse précocité intellectuelle, publia à dix ans une *Chorographie de la Terre sainte* (Paris, 1600); et, quatre ans plus tard, *Discours de la ville de Rome, principales antiquités et singularités d'icelle* (Paris, 1604); puis, bientôt après, un *Traité sommaire de l'élection du pape*, etc. (1605, in-8°). Ces ouvrages et la naissante réputation du jeune érudit le firent nommer par Henri IV enfant d'honneur du dauphin, depuis Louis XIII. C'est pendant son séjour à la cour qu'il composa son *Traité de l'excellence des rois et du royaume de France*, etc. (1610, in-8°), ouvrage qu'il dédia à Henri IV, et dans lequel il réfutait celui de Valdes, *De dignitate regum Hispania*. Après avoir été quelque temps précepteur du dauphin et avoir voyagé en Italie, il entra dans le barreau, puis fut nommé successivement avocat général au grand conseil en 1620, conseiller d'État, avocat général du parlement de Paris (1625), et bibliothécaire du roi après de Thou, en 1642. Bignon était un des savants les plus éminents de son temps. Profondément versé dans la plupart des connaissances humaines, il dut à sa prodigieuse érudition d'être surnommé le *Varron français*. Outre les ouvrages cités plus haut, nous mentionnerons une édition des *Formules de Marculfe* (1613, in-8°); un *Traité de la grandeur de nos rois et de leur souveraine puissance* (1615, in-8°), etc.

BIGNON (J.-Paul), oratorien, puis prédicateur et bibliothécaire du roi, petit-fils du précédent, né à Paris en 1662, mort en 1743. Remarquablement instruit, il devint membre de l'Académie française, membre honoraire des Académies des sciences et des inscriptions et belles-lettres, et il obtint pour ces deux dernières compagnies des lettres patentes confirmant leur établissement. Bignon a collaboré au *Journal des savants*, aux explications des *Mémoires du règne de Louis XIV*, et publié divers autres écrits. Tournefort, dont il fut le zélé protecteur, donna le nom de *bignonia* à un genre qui comprend plusieurs charmants arbrisseaux de l'Amérique, remarquables par la beauté de leurs fleurs.

BIGNON (François), graveur français, né à Paris vers 1620, travaillait au milieu du XVII^e siècle. Il obtint le titre de graveur du roi d'Angleterre et exécuta, entre autres pièces : *Sainte Marguerite*, d'après N. Poussin; les portraits des plénipotentiaires du congrès de Munster (33 pièces numérotées et un frontispice, 1648); les portraits des Français illustres, d'après les peintures de la galerie du cardinal de Richelieu (27 pièces, 1650), etc.

BIGNON (Armand-Jérôme), magistrat français, né en 1711, mort en 1772. Il était neveu de Jean-Paul, et lui succéda dans la charge de bibliothécaire du roi. Il était prévôt des marchands à l'époque du mariage du dauphin avec Marie-Antoinette, et les malheurs qui arrivèrent au feu d'artifice tiré à cette occasion furent attribués à son imprévoyance. Bien qu'il n'ait rien publié, il n'en fut pas moins nommé membre de l'Académie française, en 1743.

BIGNON (Louis-Pierre-Edouard), homme d'État et historien, né à La Meilleraye (Seine-Inférieure), en 1771, mort en 1841. Il fut secrétaire de légation près les républiques Helvétique et Cisalpine (1797-1799), puis à Berlin (1800-1801), chargé d'affaires dans cette dernière cour (1802-1803), et ministre plénipotentiaire à Cassel (1804-1806). Après la bataille d'Iéna, Napoléon lui confia l'administration générale des domaines et des finances de la Prusse conquise (1806-1808), celle de l'Autriche en 1809, et, dans ces importantes et délicates fonctions, Bignon fit preuve d'autant d'intégrité que de talent. Envoyé en qualité d'ambassadeur dans le grand-duché de Varsovie, créé cette année même, il céda quelque temps ce poste à l'abbé de Pradt (1812), pour remplir celui d'administrateur de Wilna; mais il le reprit après la retraite de Moscou. Les Polonais se voyaient sacrifiés à la politique de Napoléon. L'ambassadeur, en relevant leurs espérances, sut les faire concourir aux vues de l'empereur; mais son active sympathie pour la nationalité de ce généreux et infortuné peuple l'entraîna quelquefois à des actes qui n'eurent pas l'approbation du maître. Grâce aux mesures énergiques qu'il prit, la résistance de la Pologne retardait de plusieurs mois la marche des Russes et des Autrichiens en 1813; mais, obligé de se replier sur Dresde, il tomba entre les mains de Schwarzenberg, lors de la prise de cette ville par les alliés. Le droit des gens était violé en sa personne : il réclamait avec chaleur, et parvint à recouvrer sa liberté. Arrivé à Paris le 7 décembre 1813, il apprit le premier à Napoléon une triste nouvelle : la défection de Murat. Pendant les Cent-Jours, Bignon fut partie de la Chambre des représentants, fut nommé sous-secrétaire d'État, puis reçut le portefeuille des affaires étrangères. Ce fut à ce dernier titre qu'il signa la convention du 3 juillet 1815, qui livrait Paris aux alliés, mais qui sauvegardait tous ceux qui avaient pris part aux événements des Cent-Jours, clause qui fut audacieusement violée, à l'égard du maréchal Ney et de tant d'autres qui furent sacrifiés aux rancunes royalistes. Élu tour à tour député par les départements de l'Eure et du Haut-Rhin, Bignon siégea à la Chambre parmi les membres les plus fermes du côté gauche, depuis 1817 jusqu'en 1837, époque où il reçut un siège à la pairie. Bignon ne fut pas seulement un diplomate habile, un orateur aussi remarquable par la profondeur et le libéralisme de ses vues que par son habileté à exposer des connaissances spéciales, il fut aussi un publiciste des plus distingués. Son œuvre capitale est son *Histoire de France depuis le 18 brumaire jusqu'en 1812* (Paris, 1829-1838, 10 vol. in-8°), continuée par son gendre le baron Enouf, histoire excellente, surtout pour la partie diplomatique, et où M. Thiers a largement puisé. En publiant cet ouvrage, Bignon répondait à un vœu testamentaire de Napoléon : « Je lègue, avait dit le prisonnier de Sainte-Hélène, 100,000 francs au baron Bignon, pour écrire l'histoire de la diplomatie française de 1792 à 1815. » Parmi ses autres écrits, nous citerons : *Exposé comparatif de l'état financier, militaire, politique et moral de la France et des principales puissances de l'Europe* (1814, in-8°); *Du congrès de Troppau, ou Examen des prétentions des monarchies absolues à l'égard de la monarchie constitutionnelle de Naples* (1821, in-8°); *Des cabinets et des peuples depuis 1815* (1822), etc.

BIGNON (Eugène), acteur et auteur dramatique français, né à Paris vers 1812, mort dans la même ville en 1858. Il commença sur les différentes scènes de la banlieue sa carrière de comédien, et entra ensuite à l'Odéon, où il créa avec succès plusieurs rôles, entre autres, l'un des principaux dans les *Ressources de Quinola*, de Balzac. Après avoir fait jouer au Vaudeville, en 1845, un drame en trois actes bizarrement intitulé : *Sous les arbres*, qui n'eut qu'un médiocre succès, Bignon parut au Théâtre-Historique, où il se fit remarquer spécialement dans la *Reine Margot*, le *Chevalier de Maison-Rouge*, *Attila* et *Marie-Jeanne*. Admis, en 1849, à débiter à la Comédie-Française, il échoua dans *Don Juan*, mais réussit admirablement dans le personnage de Danton, de la *Charlotte Corday* de M. Ponsard. Du Théâtre-Français, Bignon passa à la Porte-Saint-Martin (1851), où il créa des rôles importants : Raoul de Foulques, dans *Richard III*; Roncevaux, dans les *Nuits de la Seine*; Frochard, dans le *Vieux caporal*; enfin Chennivière, dans

l'Honneur de la maison (qui eût pu lui permettre de retourner rue de Richelieu); mais, retenu par le drame pur, il continua d'aller de théâtre en théâtre, et revint à la Porte-Saint-Martin créer le rôle de Pontis dans la *Belle Gabrielle* (1856). Il avait, dans l'interval, paru au théâtre de l'Odéon dans Bernard, du *Mauprat* de M^{me} George Sand (1855), et au théâtre de la Gaîté, dans plusieurs rôles de M. Mélingue, d'Artagnan des *Mousquetaires*, Edouard Dantès de *Monte-Cristo*. Il y a créé lui-même un rôle important, dans le *Médecin des enfants*, de M. Denery. En même temps, il essayait de reprendre la plume. Le 19 mai 1857, il donna à la Gaîté un *Salomon de Caus*, drame en quatre actes, qui réussit peu, et dans lequel il représentait le personnage du prétendu martyr. Bignon avait pour principale qualité scénique une chaleur communicative : il était bel acteur. De plus, c'était un très-honnête et excellent homme. Il avait épousé M^{me} Albert (v. ci-après), et on l'appelait parfois le mari de madame Albert.

BIGNON (Caroline BOISSEAU, dame), plus connue au théâtre sous le nom de madame Albert, actrice française, née à Rouen vers 1813, morte à Paris en 1860, débuta à l'âge de quatre ans par un rôle de vieille. Pendant plusieurs années, elle joua le vaudeville à Montpelier, Nîmes, Perpignan, et se fit applaudir, notamment dans les rôles créés par Léontine Fay. A Toulouse, un peu plus tard, quittant les pièces comiques, elle aborda l'opéra et réussit, grâce à une très-jolie voix, dans la *Caravane*, la *Jocande*, etc. Venue à Paris dans l'espoir d'y trouver un engagement, elle ne put se produire qu'à la salle Châteauneuve et partit pour Bordeaux. Admise au théâtre de l'Odéon, vers 1825, et en même temps attachée à la chapelle du roi Charles X, elle chanta dans *Robin des Bois*, *Richard Cœur-de-Lion*, etc. Cependant elle ne tarda pas à abandonner l'opéra pour revenir au vaudeville, et accepta un engagement au théâtre des Nouveautés, où elle débuta dans le *Coureur de veuves*. Elle y demeura quatre ans et révéla, suivant les pièces, un grand talent comique ou sentimental. *Caleb*, la *Fiancée du fleuve*, la *Poitrinaire*, furent ses principales créations. Les formettes fréquentes du Vaudeville l'obligèrent plusieurs fois à retourner en province, où ses excursions furent toujours lucratives. Depuis lors, elle s'est montrée successivement sur plusieurs scènes du boulevard. A la Gaîté, elle a créé, mais sans beaucoup de succès, le rôle de Catherine de Médicis, dans la reprise de *Henri III*. Elle s'était remariée avec l'acteur Bignon.

BIGNONE s. f. (bi-gno-ne; gn. mill. — de l'abbé Bignon, bibliothécaire de Louis XV). Bot. Genre de plantes, type de la famille des bignoniacées et de la tribu des bignoniées, renfermant un grand nombre d'espèces, dont plusieurs sont cultivées dans nos jardins d'agrément.

— Encycl. Les bignones sont des arbres ou des arbrisseaux souvent grimpants et cirrhifères, à feuilles opposées, simples, conjuguées, ternées, digitées ou pennées; à belles fleurs axillaires et terminales, souvent paniculées et dont le périanthe est blanc, ou jaune, ou rouge. Ce genre contenait autrefois un très-grand nombre d'espèces, dont plusieurs sont devenues les types de genres nouveaux. Parmi celles qu'il renferme encore aujourd'hui, nous citerons comme les plus remarquables : 1° la *bignone à vrilles*, originaire de la partie méridionale des États-Unis. C'est une belle plante grimpante, à feuilles persistantes, geminées sur un pétiole garni de vrilles; à fleurs tubuleuses, arquées, d'un rouge fauve; 2° la *bignone à fleurs pourpre*, trouvée aux environs de Buenos-Ayres. Tige sarmenteuse, pétiole terminé en vrille simple; fleurs terminales, tubuleuses, d'un beau pourpre lilas veiné de lignes plus foncées; 3° la *bignone gracieuse*, originaire du Brésil. Feuilles inférieures ternées, les supérieures geminées; l'une des folioles remplacée par une vrille; pédoncules axillaires, portant quatre à six fleurs d'un rouge safran très-vif, limbe bordé d'un liséré blanc ou jaune. La *bignone de Virginie*, vulgairement appelée *bignone grimpante*, fait aujourd'hui partie du genre tecomé.

BIGNONIACÉ, ÉE adj. (bi-gno-ni-acé; gn. mill. — rad. bignone). Bot. Qui ressemble à une bignone.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre bignone.

— Encycl. Les bignoniacées sont des arbres, des arbrisseaux, ou, plus rarement, des plantes herbacées, à tige souvent sarmenteuse et garnie de vrilles; à feuilles opposées, quelquefois verticillées, simples ou composées, sans stipules; à fleurs hermaphrodites, irrégulières, presque toujours ornées de brillantes couleurs. Ces plantes se distinguent par les caractères suivants : calice monosépale à cinq divisions, bilabié, quelquefois spatulé; corolle monopétale, à cinq lobes, très-dilatée à la gorge; quatre étamines didynames, avec une cinquième rudimentaire; ovaire à une ou deux loges pluriovulées, porté sur un disque annulaire charnu; style simple, que termine un stigmate bilamellaire; fruit capsulaire, à deux valves, quelquefois charnu, ou dur et indéhiscent; graine comprimée, sans albumen, munie d'une aile membraneuse dans les fruits déhiscent, sans aile dans les fruits charnus; embryon dressé, dépourvu d'endosperme. Les

bignoniacées habitent pour la plupart les régions équatoriales de l'Amérique; on en compte près de quatre cents espèces aujourd'hui connues. Ces végétaux se font généralement remarquer par la beauté de leurs fleurs; beaucoup d'entre eux font l'ornement de nos parcs et de nos jardins. Quelques-uns sont des lianes qui se distinguent par une disposition toute particulière : le corps ligneux est partagé en plusieurs lobes, dont l'intervalle est rempli par l'écorce; ces lobes, au nombre de quatre, figurent une sorte de croix de Malte.

BIGNONIÉ, ÉE adj. (bi-gno-ni-é; gn. mill. — rad. bignone). Bot. Qui ressemble à une bignone.

— s. f. pl. Tribu de la famille des bignoniacées, à fruit déhiscent et à graines ailées, qui se subdivise en trois sous-tribus : eubignoniées, catalpées et gelsemiées.

BIGNON s. m. (bi-gon). Mar. Bout-dehors employé sur les polaires du Levant, pour s'orienter vent arrière.

BIGNONNET (Jean-Adrien), membre du conseil des Cinq-Cents, né en 1755, mort du choléra en 1832. Dans toute sa carrière politique, il se montra zélé patriote, et il fut un de ceux qui combattirent avec le plus d'énergie les projets ambitieux du général Bonaparte. En 1815, Napoléon, qui voulait alors chercher un appui dans le parti populaire, nomma Bignonnet maire de Mâcon, et celui-ci fut élu député à la Chambre des représentants, qui disparut bientôt avec le gouvernement des Cent-Jours. On a de lui deux écrits curieux à consulter : *Coup d'État du 18 brumaire* (Paris, 1819), et *Napoléon considéré sous le rapport de son influence sur la Révolution* (Paris, 1821).

BIGNONTIA s. f. (bi-gon-si-a). Métrol. Mesure de capacité usitée à Venise.

BIGORDAN, ANE s. et adj. (bi-gor-dan, a-ne — rad. Bigorre). Habitant du Bigorre; qui appartient à ce pays ou à ses habitants. On dit aussi BIGOURDAN.

BIGORDI (Domenico DI TOMASO), peintre italien. V. GHIRLANDAJO.

BIGORNE s. f. (bi-gor-ne — du lat. *bicornis*, à deux cornes). Techn. Petite enclume qui a les deux extrémités amincies en pointe, et qui, au lieu d'être simplement posée sur le billot comme l'enclume ordinaire, s'y enfonce au moyen d'une longue soie. Extrémité terminée en pointe d'une enclume quelconque : *Bigorne ronde*. *Bigorne carrée*. Masse de bois que les tanneurs emploient à fouler les peaux mouillées.

— Pop. Terme injurieux dont on se sert en parlant d'une femme de mauvaise vie.

— Agric. Espèce de houe à deux dents qu'on emploie spécialement au binage des vignes.

— Mar. Coin de fer servant aux caïfats, pour briser les clous placés entre les joints qu'ils veulent garnir d'étoupe.

— Moll. Petite hélice de mer qui s'attache aux rochers, non vulgaire du turbot littoral.

— Encycl. Techn. La *bignone* consiste en une masse métallique de fonte, ou plus généralement de fer, dont l'une des pointes a la forme d'une pyramide et l'autre celle d'un cône, pour que l'on puisse modeler sur l'une ou sur l'autre, suivant les cas, des pièces de formes diverses. La partie médiane, sur laquelle on forge le fer, s'appelle la *table*; les *bignones* en fer ont généralement le dessus acieré et trempé.

Au lieu de reposer sur la chabotte, comme l'enclume, la *bignone* y est encastrée à l'aide d'une tige faisant partie de la base, et s'y trouve arrêtée par une embase qui l'empêche de s'enfoncer davantage dans le billot, que l'on nomme encore *bloc de bignone*.

On distingue les petites et les grosses *bignones*; les premières pèsent environ 7 à 10 kilogr.; et les secondes, 10 à 20 kilogr.

On donne à la *bignone* différentes formes, selon la nature de l'ouvrage à faire : ainsi, les ferblantiers, les plombiers, les bijoutiers, les charrons, les tailleurs se servent de *bignones* appropriées aux formes qu'ils doivent donner aux produits de leur fabrication.

Dans l'artillerie, les *bignones* pèsent, y compris leur bloc en bois : pour forge de campagne, 65 kilogr.; et pour forge de montagne, 16 kilogr. 70.

La *bignone* employée pour la contre-marque des objets d'or et d'argent est une sorte de petite enclume sur laquelle on pose l'objet destiné à recevoir la marque du poinçon de garantie. Comme la *bignone* porte des insectes gravés en creux, on obtient, en frappant la marque sur l'objet, l'empreinte de ces insectes sur le côté opposé. Il y a trois sortes de *bignones* : la grosse, pour les grandes pièces d'orfèvrerie; la moyenne, pour les objets de moindre dimension, et la petite *bignone*, pour la contre-marque des menus objets d'or et d'argent.

Les *bignones*, dont il est fait usage au bureau de la garantie de Paris, portent des insectes marchant de profil; celles des départements sont gravées d'insectes vus de dos à plat. Ces insectes sont disposés par bandes entre deux lignes brisées et parallèles, en forme de zigzag : chacune de ces bandes porte des insectes de nature différente. La grosse *bignone* a seize bandes, la moyenne treize; la petite *bignone* a deux cornes, l'une plate et